

Fiche d'information sur l'adhésion à l'AVERE MARTINIQUE

Toute personne souhaitant faire partie de l'association doit adresser une **demande écrite** en ce sens au Président expliquant des motivations en lien avec les missions de promotion de la mobilité durable de l'association.

Les propositions d'adhésion sont examinées en **Conseil d'Administration** qui statue, à la majorité simple lors de chacune de ses réunions sur les demandes présentées. Le refus d'admission n'a pas à être motivé.

Cotisation:

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle.

- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Entreprises (hors concessions)	
Entreprises > 250 salariés	5000€
Entreprises > 50 salariés	2500 €
Entreprises < 50 salariés	500€
Concessionnaires de véhicules	5000 €
Collectivités	
Jusqu'à 4000 habitants	500€
De 4001 à 18 000 habitants	800€
De 18 001 à 40 000 habitants	2500 €
Plus de 40 000 habitants	5000€
Communauté d'agglomération, CTM	5000 €
Organismes	
Locaux	2500 €
Antilles-Guyane	5000 €
Ecoles	
Université	300 €
Autres écoles ou CFA	200€
Associations	100 €
Particuliers	50 €

Le versement de la cotisation doit être établi par virement ou par chèque à l'ordre de l'association et effectué au plus tard le **31 mars** de l'année en cours.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de cessation d'activité d'un membre en cours d'années.



Bulletin de demande d'adhésion à l'AVERE MARTINIQUE

Centre d'affaire AGORA 1 Zac de l'étang Zabricot 97200 Fort de France

Déclarée à la sous-préfecture du MARIN sous le numéro W9M1011488

Informations de l'adhérent

Raison sociale	
Forme juridique	
Adresse	
Code postale	
Téléphone	
N°SIREN	
Email	
Contact AVERE MARTINIQUE	
Catégorie de cotisation	

En vertu de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association **AVERE**MARTINIQUE s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des informations le concernant.



Bulletin d'adhésion à l'AVERE MARTINIQUE

(Exemplaire à conserver par l'association)	
de l'association l'AVERE MARTINIQUE.	
Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif ainsi que du règlement intérieur que j'accepte de suivre	
pleinement. Je suis informé(e) de mes droits et devoirs en tant que membre et accepte de verser la cotisation pour	
l'année en cours.	
Mes motivations pour rejoindre l'AVERE MARTINIQUE :	
Si l'espace est insuffisant, ajouter un courrier à la demande.	
Le montant de la cotisation est de Euros, payable en chèque ou virement (entourer le mode de	
paiement choisi).	
FAIT A	

Signature de l'adhérent



PARTIE À REMPLIR PAR L'ASSOCIATION

(à remettre à l'adhérent)

Je, soussigné, M. Eric DUFEAL président de l'AVERE MARTINIQUE déclare avoir enregistré l'adhésion, les justificatifs et la cotisation de :
Prénom :
NOM :
RAISON SOCIALE:
L'adhésion du membre est pleine et entière à compter de ce jour. Ce reçu donne au membre le statut d'adhérent et lui permet de participer de plein droit à l'assemblée générale de l'association.
FAIT A

Signature du président de l'association ou de son représentant